

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

# LE MONDE ILLUSTRÉ

2ème année, No 81—Samedi, 21 novembre 1885  
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. **5** CENTS

ABONNEMENTS :  
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



L'ANGE GARDIEN. — (Voir Entre-Nous)

## LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 21 novembre 1885

## SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu.—La mort de Riel — Nos gravures. — Bavardages, par Hermance. — La Porteuse de Pain (*suite*).—Un papillon et une fleur.— Poésie : Maman n'est plus, par Chs M. Ducharme.— L'abondance sans bonheur ou le bonheur sans abondance.—Primes du mois d'octobre.

GRAVURES : L'ange gardien.—Portraits des trente-huit députés du département de la Seine.—Portrait de Louis Riel.—Gravure du feuillet.—L'insurrection Rouméliote : Le costume national ; Une marchande d'eau ; Une dame ; Une paysanne.—Rébus.



LOUIS RIEL

## ENTRE-NOUS

**I**ls l'ont pendu !

Jusqu'au dernier moment, on a espéré, et quand l'aube du jour fatal s'est levée rose et pure comme les autres matins, des millions d'honnêtes et braves gens, en voyant le ciel clair, s'allumer des feux qui chassaient les ombres de la nuit, se sont dit en levant les yeux :

“ Dieu de justice et de bonté, permettez-vous que cette victime soit immolée pour satisfaire la rage de ses ennemis ? Les peuples de la terre vont-ils apprendre qu'une nation vient de mentir à ses traditions et de s'avilir aux yeux de tous ? Ce soleil d'or qui vient nous apporter la vie en même temps que le réveil, sera-t-il le signal de la mort d'un homme dont le seul tort fut d'avoir lutté contre l'oppression ? ”

Hélas ! Dieu qui réserve sans doute un terrible châtiement aux bourreaux, a permis que cela fût.

Les peuples savent que l'Angleterre vient de commettre une infamie de plus.

Le globe de feu a éclairé l'exécution de Riel.

Ils l'ont pendu !

\*.\*

Que voulait-il, cependant, ce pendu d'hier, aujourd'hui martyr de la liberté, victime politique de fanatiques insensés ?

Ses frères mouraient de faim ; ils vinrent à lui et lui dirent :

“ Ami, sauve-nous ! ”

Il prit leur cause en mains, il en fit la sienne et, n'épargnant ni veilles ni fatigues, il partit, frappant à toutes les portes, réclamant, demandant, priant, implorant, criant qu'on rendit justice aux malheureux.

Partout on lui faisait des promesses. Toujours on lui tenait de grands discours. Jamais on ne tenait parole.

Les métais étaient plus malheureux de jour en jour, et apprenaient à leurs dépens cette triste vérité si bien exprimée par le poète :

S'il est vrai que, courbé sous des lois homicides,

Le pauvre est là qui meurt de faim,  
Pour apaiser le cri de ses entrailles vides,  
De grands mots galopant sur des coursiers sans brides,  
Ne valent pas un peu de pain.  
Et du pain, ce n'est pas des phrases factieuses,  
Des déclamations furibondes et creuses,  
Effets tirés sur lui par la mauvaise foi.

\*.\*

Car toujours, quand un député se levait parfois au parlement pour demander justice, au nom des Métis, un ministre sans vergogne, débitait de grandes phrases et s'indignait même de l'audace des réclamants.

Puis on parlait d'autre chose.

Ceci dura longtemps.

Fatigués, lassés, épuisés, ne pouvant plus résister aux sourds accès de colère qui bouillonnaient en eux, rendus fous de rage, ivres de liberté et d'indépendance, ils se levèrent et dirent à leurs oppresseurs :

“ Halte-là ! ”

Au lieu de pain et de réformes, on leur envoya du plomb.

Ils ne furent pas vaincus, mais on chanta victoire.

On résolut alors de tuer, dans un coin, l'adversaire qu'on n'avait pu terrasser en rase campagne.

\*.\*

Comme le disait dernièrement un journal de Montréal : “ Quand on veut pendre un homme, on commence par le prendre. ”

On ne l'a pas pris, tout le monde sait que le général Middleton ne savait même pas où était Riel, pas plus qu'il ne savait le nombre des ennemis qu'il allait rencontrer.

On sait que jamais campagne n'a été plus ridicule, et que si Riel ne s'était pas fié à l'honneur anglais, de même que si les autres chefs de la rébellion n'avaient suivi son exemple, les bataillons anglais en seraient encore à errer de droite et de gauche, à la recherche d'ennemis sans armes, sans munitions, sans vêtements et sans connaissance de l'art militaire.

La position des belligérants était parfaitement définie.

Les rebelles (puisqu'on est convenu d'appeler rebelles les hommes qui combattaient pour le droit, la raison, leur propriété et la vie de leurs familles), les rebelles pouvaient facilement reculer toujours et s'enfoncer dans les profondeurs des forêts et des prairies de l'Ouest.

Les réguliers (qui défendaient des lois et des règlements iniques, émanant d'un gouvernement établi), ne pouvant rencontrer un ennemi insaisissable, se seraient vengés de leurs échecs répétés (comme ils l'ont fait trop souvent), en pillant, brûlant, saccageant des maisons abandonnées et en tuant quelques vieillards et des femmes sans défense.

C'était bien la situation au dernier moment, et personne n'a jamais pu le nier.

\*.\*

C'est alors que Riel, défenseur reconnu des droits de ses compatriotes, réfléchissant aux conséquences d'une résistance plus prolongée, offrit au général de se rendre.

Celui-ci, qui était loin de croire son ennemi si près de lui et qui ne savait où donner de la tête, s'empressa d'accepter l'offre qui lui était faite de vaincre sans péril, bien que sans gloire, et promit à Riel de le protéger. Il y eut même entre les deux adversaires échange de lettres, dont plusieurs n'ont pas été produites au procès.

C'est ce jour-là que l'on vit ce que vaut la parole d'un Anglais

Il avait promis de le protéger jusqu'à ce que le gouverneur ait décidé son sort.

Que signifiait cette promesse ?

Était-ce simplement de remplir le rôle du gardien de la paix qui défend la vie d'un ivrogne jusqu'à ce qu'il l'ait mené au poste de police ?

Si oui, ce n'est vraiment pas la peine de porter un uniforme brodé, un chapeau à plumes et le titre de général.

Au contraire, si on admet que le commandant en chef de la milice, alors muni des pleins pouvoirs du gouvernement, promettait, au nom de l'autorité souveraine, la vie sauve à celui qui se rendait de

bonne volonté et sans y être forcé, on comprend l'utilité de cette parole donnée.

Sinon, c'est une farce, une ignoble farce.

Voici un premier point qui prouve clairement l'infamie des bourreaux de Riel.

C'est l'uniforme anglais qui reçoit une tache ineffaçable.

\*.\*

Passant au procès, on y remarque des phases tellement révoltantes qu'on se sent pris de dégoût à chaque ligne du compte-rendu.

Un juge de paix qui règle des questions de droit qu'il ignore, qui choisit six jurés anglais, contrairement aux traditions les plus respectées, qui entrave la défense et qui dicte, pour ainsi dire, le verdict que les jurés doivent rendre.

Au dernier moment cependant, un reste, non d'honneur, mais d'humanité, saisit les jurés, qui recommandèrent le malheureux accusé à la clémence de la cour.

Le juge, je le comprends, ne pouvait prononcer d'autre condamnation que celle qui a été prononcée. Riel a donc été condamné à mort.

Mais que signifiait cette volonté exprimée par six hommes, citoyens—bien anglais ceux-là ?

N'était-il pas du devoir du gouvernement de respecter l'opinion de ceux que l'on avait choisis pour décider du sort de l'homme qu'on leur livrait ?

Le gouvernement, les ministres ne devaient-ils pas immédiatement et sans délai accepter cette décision et agir en conséquence ?

Vous savez ce qu'on a fait.

\*.\*

La raison de tous les hommes froids et sérieux ne put accepter les agissements du tribunal de Régina et on en appela du jugement à Winnipeg et à Londres.

Il fut confirmé partout, même par la plus haute cour d'Angleterre.

Je vous ai déjà parlé de la scène qui s'est passée au Conseil Privé. On n'a pas même voulu entendre l'avocat de la Couronne, pour ne pas perdre de temps.

On a parlé souvent du tribunal de Venise, de l'inquisition, des décisions sanguinaires des cours orientales, on oublia tout pour ne se souvenir que des jugements anglais.

Ils ont brûlé Jeanne d'Arc !!!

Ils viennent de pendre Riel !!!

\*.\*

Les comédies militaires et judiciaires étaient finies. Il restait le droit de grâce.

Quand Charles Quint fut nommé empereur d'Allemagne, il se rendit au tombeau de Charlemagne, dans le caveau d'Aix-la-Chapelle, et là, seul, avec l'ombre du grand empereur, il demanda, lui, au front ceint des couronnes d'Espagne, des Pays-Bas et de toute la confédération germanique, il demanda au ciel, et à son illustre prédécesseur sur le trône qu'il allait occuper, par quel acte il devait commencer son règne.

Une voix intérieure, venue d'en haut lui répondit qu'il devait pardonner.

Pardonnez ! oui, certes, ce mot lui venait du ciel, du Dieu de bonté et de miséricorde, de Celui qui jamais pécheur n'implore en vain, de Dieu qui pardonne toujours à celui qui demande grâce.

Dégager Dieu de l'idée de pardon, n'est-ce pas en effet nier Dieu ?

\*.\*

De toutes les parties de l'Europe, de France, de Belgique, d'Italie, de Hollande, etc. ; de ce côté de l'Atlantique, des Etats-Unis et du Canada, des demandes de pardon furent déposées sur les marches du trône de la reine d'Angleterre, impératrice des Indes.

Elle dit que cela ne la regardait pas et qu'il fallait s'adresser au gouverneur du Canada.

O reine ! vous qui êtes mère, puissiez les cris de désespoir de la mère, de la femme et des enfants de Riel ne pas venir troubler le repos dont vous jouissez dans le luxe de votre palais !

O vous qui régniez sur trois cent millions de sujets, puissiez-vous ne pas voir dans vos rêves le corps du martyr de la liberté, se balancer sur la potence que vos représentants lui ont dressée en votre nom !

Un mot, un conseil de votre bouche aurait pu peut-être sauver ce fils que pleure une mère, cet époux qu'une femme ne reverra plus, ce père qu'appelaient chaque jour des petits enfants en larmes.

\*.\*

La reine étant impuissante, on s'adressa au gouverneur-général.

Même réponse, partout le pouvoir supérieur ne pouvait rien.

Restaient les ministres.

Ils ont dit : NON.

Ils ont dit NON..... ! Pourquoi ?

Pour conserver un portefeuille ? pour continuer de toucher des milliers de piastres que nous, pauvres diables, nous gagnons en travaillant, pendant que ces gens-là sont payés pour pendre un homme.

Ce doit être, ce ne peut être que cela ; c'est le prix du sang !

Judas en a fait autant, mais Judas, pris de remords, s'est pendu plus tard.

Les honorables ministres de notre pays sont-ils plus vils que Judas et n'auront-ils pas le cœur de se pendre, comme leur patron, Iscariote ?

\*.\*

Donc, tout espoir de grâce étant évanoui, dimanche, jour du Seigneur, vers huit heures du soir, le shérif Chapleau, bourreau officiel, entra dans le cachot de Riel.

En le voyant, le pauvre prisonnier se leva et, le regardant bien en face, lui dit d'une voix calme :

" Eh bien ! vous venez avec la grande nouvelle ! J'en suis bien aise."

Le shérif répondit que le mandat d'exécution était arrivé.

" Je suis heureux d'apprendre qu'enfin mes souffrances vont cesser, dit Riel."

Il parla en français et remercia affectueusement le shérif de ses bienveillantes attentions.

Il reprit ensuite la parole en anglais : " Je désire, dit-il, que mon corps soit remis à mes amis pour être enterré à Saint-Boniface, dans le cimetière français, vis-à-vis Winnipeg."

Le shérif lui demanda alors s'il avait quelque désir à transmettre touchant le disposition de ses biens, meubles et effets.

" Mon cher, répondit-il, je n'ai pour tout bien que ceci (et il toucha sa poitrine dans la région du cœur), et ceci, je l'ai donné à mon pays, il y a quinze ans ; c'est tout ce qui me reste maintenant."

\*.\*

O mes amis, vous nés de mères vaillantes, patriotes et chrétiennes, souvenez-vous de ces paroles et apprenez-les à vos fils qui, ainsi que nous, ainsi que Riel, combattront un jour pour la religion, la patrie, la liberté !

Le testament politique qu'il nous a laissé, c'est son cœur, le cœur qu'il a donné à son pays.

Dors tranquille, vaillant et noble héros dans la tombe que le dévouement t'a creusée ! Dors en paix, honnête homme, ton histoire sera redite aux arrières petits-enfants de nos petits-fils et ta cendre féconde enfantera des hommes au cœur droit et au bras fort !!

\*.\*

Malgré leurs hautes murailles, leurs bastions, leurs fortins et leurs fortifications, les hommes qui gardaient Riel chargé de chaînes, ont peur, si peur, qu'ils prennent des précautions extraordinaires pour empêcher tout coup de main.

Deux cents hommes sont disséminés dans la plaine.

Je n'invente rien, lisez ensuite ce que dit le télégraphe.

Une garde de vingt hommes de police montée fait la patrouille dans les environs des casernes, à minuit. La police fait sa ronde toutes les deux minutes.

L'air est froid et on n'entend aucun bruit dans la plaine, sauf le galop des chevaux et le cliquetis des sabres.

Un sous-officier, avec une lunette puissante, observe les environs et ne voit aucun indice de quelque ennemi.

Oui, l'air est froid, le moindre souffle de vent qui passe dans les buissons de la prairie fait fris-

sonner de peur ces hommes d'armes qui vont tuer demain un homme sans défense.

Ils ont si peur, qu'ils oublient le froid, mais leurs sabres, secoués par un tremblement convulsif, rend un bruit d'os de squelettes balancés par le vent du nord.

Celui qui va mourir, Riel, seul, n'a pas peur !

\*.\*

Mais un courrier se rend à Saint-Vital, où demeurent la mère, la femme et les enfants de Riel, pour leur dire que le plus brave des Métis va mourir !

La plume me tombe des mains...

Ce fut horrible...

Le messenger dit qu'il ne put résister plus longtemps, qu'il s'élança sur son cheval pour cacher à ces malheureux l'état de son âme bouleversée.

\*.\*

Silence ! Riel prie.....

Le Père André revêt les habits sacerdotaux, le Frère McWilliams est à ses côtés.

Le prêtre s'avance, dépose le calice sur l'autel, revient sur ses pas et s'agenouille.

Silence ! Le saint sacrifice va s'accomplir ! C'est la dernière fois que le pauvre Riel assistera à la célébration de la messe !

C'est la messe des morts que l'on va dire !

Inclinons-nous. Riel prie !.....

Il se relève et dit : " Je suis prêt."

\*.\*

La potence est prête.

Il marche le front haut, la figure calme, vers le bourreau.

La trappe se dérobe sous ses pieds.....

Un cri : " Jésus !"

Tout est consommé..... Riel est mort.....

LÉON LEDIEU.

LA MORT DE RIEL

**S**ous ce titre : " La mort de Riel " et " La voix du sang," vient de paraître une brochure du plus haut intérêt pour tous les Canadiens, d'un bout à l'autre de la province, et que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de parcourir avec le plus grand soin.

Ce travail, dû à l'une des meilleures plumes du parti conservateur, révèle un état de choses vraiment révoltant au sein du sanctuaire intime de la politique (fédérale), sanctuaire que le public n'est pas habitué à franchir, mais qui doit aujourd'hui s'ouvrir tout grand devant son indignation et laisser voir même ses turpitudes.

L'ouvrage reflète le sentiment de la plupart des autres écrivains du parti, pour ne pas dire de tous les écrivains du parti conservateur ; il expose d'autant mieux la situation que celui qui l'a écrit, que ceux qui en ont conseillé la publication ont été plus à même de connaître et d'apprécier les hommes et le gouvernement qu'il condamne.

En vente dans tous les dépôts de journaux et au No 30, rue Saint-Gabriel, ou bureau de poste, boîte 1070, Montréal.

Prix : 10 cents la copie, 75 cents la douzaine.

NOS GRAVURES

Charmante allégorie que *L'Ange-Gardien*. L'enfant, aux pas chancelants, s'avance sur le pont étroit, la rivière est là qui l'attire ; pauvre petit, que deviendra-t-il si son bon ange ne le guide pas ?

Sur notre quatrième page, les trente-huit députés du département de la Seine, nouvellement élus.

Des célébrités de tous genres

Si vous êtes physionomistes, étudiez ces fronts et ces yeux, et faites vos appréciations.

BAVARDAGES

**C'**ÉTAIT un matin du printemps dernier, saison toujours mémorable pour nous, femmes ou jeunes filles, par l'ouvrage que nous apportent les déménagements. Fatiguée par une veille prolongée, les paupières appesanties, je venais de constater, avec une bien légitime paresse, que l'heure matinale m'accordait encore un généreux quart-d'heure de repos nécessaire.

J'allais noyer ma tête dans mon bon oreiller qui, ce jour-là, me disait les plus caressantes choses, quand du corridor m'arriva un bruit confus, que ma ferme disposition au sommeil m'empêcha de bien définir. Bonheur ou détresse, il me trouva passablement indifférente ; malgré lui, je fermai l'oreille, je fermai les yeux... Boum ! boum ! la porte de mon petit sanctuaire s'ouvre avec une précipitation effarouchée :

— Une dent, marraine, une dent !

Devant moi apparaissait la plus gracieuse des mamans, tenant entre ses bras le plus charmant des ponpons.

Que faire ?

Renvoyer mère et enfant à une heure plus propice ; profaner par une parole amère une joie longtemps et impatiemment attendue ; rudoyer les personnages d'un tableau que je trouvais ravissant, malgré ma méchante humeur ?

Assurément, je ne le pouvais pas. D'ailleurs, Bébé, en son joli costume encore frippé des ébats du matin, l'œil coquin, le sourire sournois, presque conscient qu'il était le pimpant héros du tapage que faisait sa jeune mère par toute la maison, m'avait complètement vaincue.

J'ouvris les bras et... je promis d'ouvrir la bourse. C'était, je crois, le meilleur parti à prendre pour ne pas froisser cette explosion d'ardeur naturelle, puisque le bonheur, sous quelque forme qu'il se présente, est toujours capricieux et fragile.

Voilà comment je connus l'incomparable plaisir d'être marraine.

\*.\*

Mais un vilain personnage dont on devrait aller quelque fois troubler le sommeil, c'est le parrain. Savez-vous qu'il en est qui ne connaissent pas encore la couleur des yeux de leurs filleules ! Elles grandiront sans avoir aucune vénération pour l'être complaisant qui, vis-à-vis d'elles, s'est chargé de si grandes responsabilités, hormis qu'il se trouve tout près quelques cœurs charitables pour leur en apprendre bien long.

\*.\*

Franchement, si je n'en voulais pas un peu aux parrains, je crois que je me ferais *re-baptisé*. Je suis sérieuse. Ignorez-vous que ce nom " d'Hermance," peu offensif pourtant, a failli m'attirer plus d'une vigoureuse taloche, sans mentionner les tristes figures que l'on m'a fait le plaisir d'admirer. Il paraîtrait que dans le *Journal du Dimanche*— d'heureuse mémoire—j'aurais visé plus d'une tête ornée de cheveux blonds ou bruns. Quelle idée ! Je n'ai jamais eu d'aussi vilaines intentions. Tant pis pour celles qui se sont crues obligées de coiffer mes bonnets.

Je trouve bien plus sages les personnes qui se sont arrêtées à faire mon portrait, d'après ma manière d'écrire. Le style est pauvre, la plume faible, la couleur pâle : Hermance est blonde. J'avoue qu'elles auraient été moins désenchantées si elles n'eussent donnée à la catégorie des saints.

D'autres m'ont peinte à première vue. Juge inconscient de leur première impression, elles m'ont enjolivée d'un coloris qui frise encore l'idéal.

Mais je préfère les artistes aux tempéraments soupe-au-lait.

HERMANCE.

Bébé ne mange pas sa tartine ; les confitures ne sont pas de son goût.

— Ne soyez pas si difficile, monsieur Bébé, dit le papa ; à votre âge, j'ai été souvent bien content d'avoir du pain sec.

— Alors, papa, tu es bien plus heureux depuis que tu vis avec nous !



LOCKROY (288,550 voix)



FLOQUET (288,702 voix)



A. DE LA FORGE (282,351 voix)



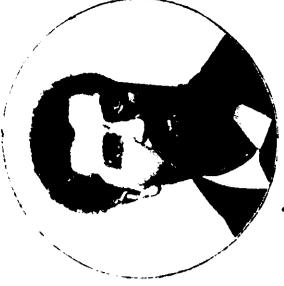
HENRI BRISSON (245,851 voix)



ALLAIN TARGE (280,886 voix)



BARODET (280,236 voix)



GEORGES PÉRIN (288,210 voix)



CANTAGREL (280,086 voix)



PAUL BERT (288,380 voix)



E. LEFÈVRE (288,146 voix)



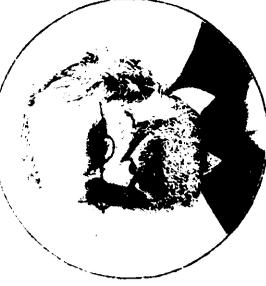
FARCY (287,068 voix)



DE LANESSAN (280,800 voix)



FRÉBAULT (285,579 voix)



P. PASSY (287,122 voix)



FOREST (287,108 voix)



RASPAIL (286,258 voix)



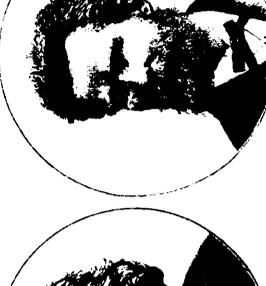
HENRY MARET (286,785 voix)



MATHÉ (286,111 voix)



GERMAIN CASSE (286,080 voix)



SIGISMOND LACROIX (286,028 voix)



DELAITRE (284,587 voix)



BOURNEVILLE (286,718 voix)



TONY REVILLON (284,818 voix)



LAFONT (284,281 voix)



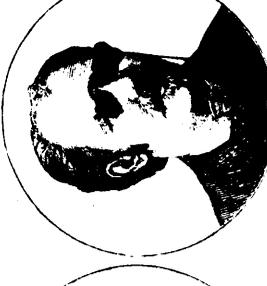
CLÉMENCEAU (281,811 voix)



LAISANT (284,181 voix)



DE HEREDIA (281,183 voix)



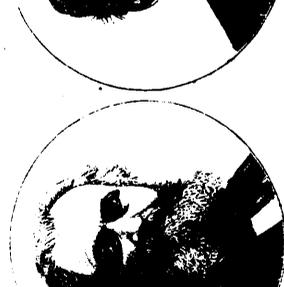
DREYFUS (281,886 voix)



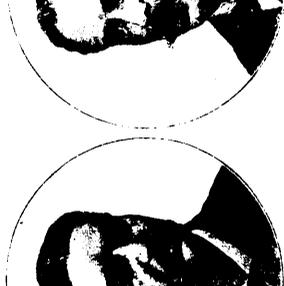
YVES GUYOT (284,422 voix)



MICHELIN (281,185 voix)



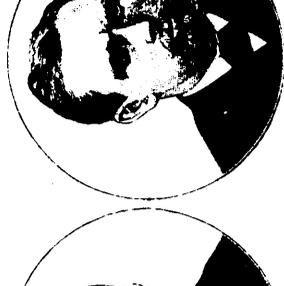
ROQUE DE FILHOL (281,818 voix)



PICHON (281,031 voix)



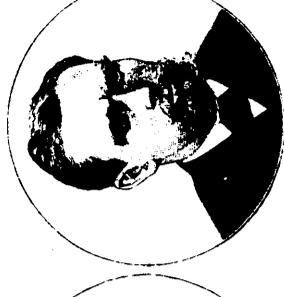
HUIDE (220,523 voix)



CAMÉLINAT (280,081 voix)



BASLY (287,216 voix)



ROCHEFORT (219,124 voix)

SCRUTINS DES 4 ET 18 OCTOBRE 1885

LES TRENTE-HUIT DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

LA  
PORTEUSE DE PAIN

DEUXIÈME PARTIE.—(Suite.)

XXVIII

VIDE à son tour, en prononçant ces mots, regardait fixement mademoiselle Amanda. Il la vit tressaillir. En même temps les vives couleurs de son teint pâlissaient. Mais elle sut se donner bien vite un air indifférent.

—Ah ! vous étiez à Joigny, fit-elle. Est-ce un joli pays ?

—Très joli, répondit Ovide avec un nouveau sourire. C'est bâti en amphithéâtre sur une colline, au bas de laquelle coulent les eaux limpides de l'Yonne. Petite ville des plus pittoresques, mais fatigante à parcourir. J'avais à voir plusieurs personnes.

—Des parents ?

—Non.

—Des amis, alors ?

—Pas davantage. Des gens du pays, tout à fait étrangers pour moi.

Malgré son aplomb habituel, mademoiselle Amanda se sentait mal à l'aise. La façon singulière et quasi moqueuse dont parlait son interlocuteur l'inquiétait. Soliveau poursuivit, tout en dégustant un verre de vin de Corton qu'il adorait :

—Joigny est fertile en autographes. Je savais en trouver quelques-uns chez des particuliers qu'on m'avait désignés, mais je ne croyais pas vraiment en rencontrer de si curieux. Seulement il fallait y mettre le prix, et les détenteurs étaient exigeants.

Mademoiselle Amanda se sentait de plus en plus mal à son aise.

—Je vous ennuie peut-être avec mes autographes ? lui demanda tout à coup Ovide du ton le plus naïf.

—Mais pas le moins du monde, au contraire, s'empressa de répondre la jeune fille ; tout ce qui vous touche m'intéresse.

—Je continue donc, il y avait par exemple deux pièces excessivement curieuses signées d'un nommé Duchemin, un nom bien obscur, comme vous voyez.

Cette fois mademoiselle Amanda se sentit défaillir. Elle s'efforça néanmoins de cacher son trouble et répéta :

—Un nommé Duchemin ?

—Oui, un employé de la mairie, un jeune homme, assez joli garçon, que j'ai eu la bonne fortune d'enlever à la cour d'assises où il allait passer comme faussaire.

De pâle qu'elle était, Amanda devint pourpre.

—Ah ! fit-elle.

—De ce que vous me disiez tout à l'heure, demanda Ovide en remplissant son verre, je dois donc conclure, n'est-ce pas, que vous n'êtes jamais allée à Joigny ?

—Jamais !

—En êtes-vous bien sûre ?

—Comment, si j'en suis sûre ! balbutia l'essayeuse de madame Augustine. Pourquoi paraissez-vous douter de ma parole ? Pourquoi m'adressez-vous cette étrange question ?

—Pourquoi ? répondit Ovide. Oh ! mon Dieu,

c'est bien simple. Parce que j'ai acheté, moyennant la somme de mille cinquante francs, à madame Delion, modiste, un autographe signé : " Amanda Régamy. " Voilà.

—Arnold ! Arnold ! s'écria l'essayeuse tremblante, éperdue, vous savez tout. Cette femme vous a tout dit.

—Certainement elle m'a tout dit, vous en avez la preuve. Mais pourquoi tremblez-vous ainsi ? Pourquoi cette frayeur ? Ne suis-je pas votre ami ? Puisque j'ai payé mille cinquante francs à madame Delion, et que votre autographe est entre mes mains, vous n'avez rien à craindre, absolument rien à craindre des suites de votre... légèreté.

—Ah ! quand j'ai fait cela, j'étais folle !

—Je le crois, car au fond vous êtes une nature honnête, répliqua Soliveau du ton le plus convaincu.

XXIX

—Ainsi, mon ami bien cher, demanda la jeune

—Mais vous comptez me le rendre ?

—Je compte au contraire le garder précieusement, ma belle poulette.

Amanda sentit un petit frisson.

—Pourquoi le garder ? demanda-t-elle.

—Manie de collectionneur. Ce sont des autographes de ce genre que je suis friand.

—Oh ! trêve de plaisanteries ! Rendez-moi cet écrit qui ne peut vous servir à rien.

—Il peut au contraire m'être utile.

—Comptez-vous donc vous en servir contre moi ?

—Ah ! ma poulette, vous savez bien que j'en suis incapable !

—Enfin, quelle est votre idée ? Car vous en avez une !

—J'en ai une, simple et galante. Je veux vous enchaîner à moi. J'éprouve à votre endroit des sentiments très vifs. Vous paraissez me payer de retour ; mais, instruit par l'expérience, je me défie des femmes, les sachant versatiles, surtout quand elles sont jeunes et jolies. Un jour ou l'autre, le caprice pourrait vous venir de

me retirer vos sympathies ; ayant ce petit papier dans les mains, je n'ai rien de semblable à craindre. Je puis m'endormir chaque soir, avec la certitude que le lendemain vous ne me fausserez pas compagnie.

—C'est-à-dire que me voilà dans votre dépendance absolue.

—Mon Dieu, oui ; c'est ainsi. Seulement la dépendance sera facile à supporter, et vous n'aurez qu'à vous louer de moi si je n'ai point à me plaindre de vous.

Amanda comprit qu'Arnold de Reiss la tenait, et qu'il fallait faire à mauvaise fortune bonne mine.

—Mais comment avez-vous su ce qui s'était passé à Joigny ? demanda-t-elle.

—Le hasard est si grand ! Je l'ai su sans le chercher, je vous assure.

—Pas plus que l'assassin de Lucie ne cherchait chez le coutelier du quai Bourbon l'arme qui devait frapper, répliqua la jeune fille en regardant Ovide.

Celui-ci se sentit pris d'une violente envie d'étrangler, séance tenante, mademoiselle Amanda, mais il se contint et répondit d'une voix très calme :

—Le choix de la comparaison me semble malheureux ; mais en admettant que l'assassin de mademoiselle Lucie ait fait une imprudence, et que quelqu'un puisse se servir de cette imprudence pour le compromettre, sans doute se tiendrait-il sur ses gardes ou inventerait-il un ingénieux

moyen de parer les coup ? Nous sommes amis, n'est-ce pas ? Nous resterons bons amis, et tout ira bien. Acceptez-vous du café, ma belle poulette ?

—S'il vous plaît, mon bien cher, avec un peu de chartreuse verte.

Le café fut servi avec accompagnement de liqueurs, mais Amanda, quoique prenant beaucoup sur elle, ne parvenait plus à être gaie, ni même à le paraître.

—Irons-nous au spectacle, ce soir ? lui demanda Ovide en sortant du restaurant.

—Je préfère aujourd'hui rentrer chez moi. Je me sens brisée.

—C'est au mieux. De mon côté j'éprouve quelque fatigue. Je vais vous reconduire et je regagnerai mon logis.

—Vous ne m'avez jamais dit où vous demeuriez, mon ami. J'ignore votre adresse.



Celui-ci se sentit pris d'une violente envie d'étrangler mademoiselle Amanda. (Voir p. 229, col. 3.)

filie en prenant une physionomie superlativement hypocrite, vous ne me méprisez pas trop ?

—Je ne vous méprise pas le moins du monde, répondit Soliveau. La créature humaine n'est point impeccable, que diable ! Seulement, ma belle poulette, écoutez un bon conseil et suivez-le ! N'écrivez jamais de ces choses-là !

Amanda rougit et baissa la tête. Ovide poursuivit :

—C'est maladroit et c'est dangereux ! Si votre autographe était tombé dans d'autres mains que les miennes, vous auriez pu le payer de votre liberté.

—Vous avez lu ce papier ? balbutia l'essayeuse.

—Pouvais-je l'acheter sans le lire ?

—Qu'en avez-vous fait ?

—Je l'ai serré dans mon portefeuille. d'abord, puis dans un tiroir fermé à clef. Soyez certaine qu'il est en lieu sûr.

—A quoi vous servirait de la connaître ?  
Amanda se garda bien d'insister, mais elle pensait :

—Fais le mystérieux, mon bonhomme ! Je découvrirai ce que tu me caches !

Ovide reconduisit la jeune fille en voiture aux Batignolles, puis, de peur d'être épié par elle, il se fit ramener au centre de Paris, et de là, à pied, avec mille détours, certain qu'on ne le suivait pas, il regagna l'avenue de Clichy. Mademoiselle Amanda, rentrée chez elle, se trouva dans un état de surexcitation facile à comprendre.

—Ainsi se disait-elle en trépigant de colère, il a fallu que le hasard conduise cet homme à Joigny, qu'un hasard plus grand encore le mène chez madame Delion, et que ma mauvaise chance lui fasse connaître le passé ! Il a acheté ce papier maudit, et il me tient pieds et poings liés ! Quel intérêt puissant a-t-il donc à me tenir ainsi ? Quel intérêt ? répéta la jeune fille, mon instinct me le dit.

« Cet homme se sent deviné par moi. Le commissaire qui est venu demander Lucie à l'atelier, c'était lui. Le vieux monsieur de bonne tenue qui a acheté le couteau au quai Bourbon, c'était lui. Le meurtrier qui a guetté et frappé Lucie, c'était lui ! Je mettrais ma tête à couper que c'était lui ! Et cependant les preuves me manquent. Mais, quand j'en aurais, à quoi me serviraient-elles ? A le dénoncer ? Est-ce que je le peux ? En le livrant, je me livrerais moi-même. En me taisant, au contraire, je n'ai rien à craindre ; donc, je me tairai. Ce qu'il a fait ne me regarde pas. Il y a cependant deux choses que je veux savoir : où il demeure, et pourquoi il assassinait Lucie. »

Tout en roulant dans sa tête des pensées de ce genre, Amanda se mit au lit et se laissa gagner par le sommeil. Soliveau, de son côté, se tenait ce langage :

—Je dois une fière chandelle à ma bonne étoile ! Sans elle, je serais à l'heure qu'il est en fâcheuse posture ! Cette coquine m'a deviné et je suis certain qu'elle aurait pris plaisir à faire de moi l'objet d'un fort joli chantage ! Heureusement, je possède de quoi lui lier la langue. Donc, de ce côté, rien à craindre.

Rassuré complètement au sujet de mademoiselle Amanda, Ovide se coucha et ne tarda point à s'endormir.

\*.\*

Jacques Garaud, le faux Paul Harmant, attendait avec une impatience facile à comprendre le retour de son complice, ou tout au moins des nouvelles de son complice. Il ne s'était point fait illusion au sujet des difficultés de toute nature que Soliveau rencontrerait avant d'arriver à son but. Ignorant le nom de la nourrice à laquelle Jeanne avait confié son enfant vingt et une années auparavant, trouverait-il la piste de la jeune fille et la preuve que Lucie avait bien réellement l'origine qu'une certaine ressemblance avec la veuve de Pierre Fortier semblait indiquer ? Aussi fut-il saisi d'une vive émotion quand on vint lui annoncer le matin, à Courbevoie, la visite d'Ovide.

—Un retour si prompt, se dit-il ne peut être causé par un insuccès complet.

Il donna l'ordre d'introduire immédiatement auprès de lui le personnage qu'on prenait à l'usage pour un ingénieur anglais ou américain. Dès que les deux hommes furent en tête à tête dans le cabinet, Jacques Garaud, ayant hâte de savoir à quoi s'en tenir, demanda :

—Tu as échoué ?

—J'ai réussi, répondit Ovide.

—Complètement ?

—Complètement.

—Tu as retrouvé la fille de Jeanne Fortier ?

—Oui.

—Par la nourrice ?

—Non. La nourrice est morte depuis longtemps ; mais ça ne m'a pas empêché de savoir ce que l'enfant était devenue.

—Elle a bien été déposée à l'hospice des Enfants-Trouvés ?

Ovide fit de la tête un signe affirmatif.

—A Paris ?

Même signe.

—Alors, la rivale de ma fille est vraiment Lucie Fortier ?

—Un instant ! tu vas trop vite !

—Comment ?

—Reste à savoir si la fille de Jeanne Fortier est bien la Lucie que nous connaissons.

—La ressemblance que j'ai constatée...

—Est une présomption ! mais non une preuve.

—Ce n'est donc point cette preuve que tu me rapportes ?

—Evidemment non. Je rapporte un procès-verbal contenant les détails relatifs au dépôt de la petite fille à l'hospice des Enfants-Trouvés, ce qui me donne le droit d'aller me renseigner à l'hospice et de savoir si l'enfant immatriculée sur le registre des dépôts sous le numéro 9, est celle que nous croyons.

—Explique-toi.

Ovide exhiba son portefeuille, en tira la pièce authentique obtenue de l'employé Duchemin à la mairie de Joigny, et la présenta à Harmant. Ce dernier en lut le contenu avec attention et s'écria :

—Comment diable t'y es-tu pris pour obtenir cette pièce ?

Le Dijonnais raconta ce que nos lecteurs savent déjà.

—Ton audace m'épouvante ! murmura le millionnaire, après avoir écouté ce récit. Es-tu bien sûr que les conséquences n'en puissent être dangereuses ?

—Parfaitement sûr. Je n'ai rien à craindre, tenant l'homme solidement comme je le tiens. Son intérêt est deux fois de se taire, puisqu'en parlant il lui faudrait confesser le vol commis par lui dans les archives de la mairie, et qu'en outre je le perdrais avec ses billets faux !

XXX

—Tu as raison, dit Paul Harmant. Que vas-tu faire ?

—Aller carrément à l'hospice réclamer l'enfant qui y a été déposée le 11 avril 1862, et par conséquent savoir ce que cette enfant est devenue.

—Quand iras-tu ?

—Aujourd'hui même.

—Quand te reverrai-je ?

—Ce soir.

—Où ?

—Chez moi, si tu veux.

—A quelle heure ?

—A cinq heures.

—J'y serai.

—As-tu des nouvelles de Lucien Labroue ?

—Une lettre ce matin.

—Quand doit-il revenir à Paris ?

—Dans trois ou quatre jours.

—D'ici là tu auras dans les mains ce qu'il te faut pour créer un obstacle infranchissable entre lui et la fille de Jeanne Fortier... De Jeanne Fortier, l'assassin de Jules Labroue, son père !

—J'y compte, fit Paul Harmant en se frottant les mains avec une expression de triomphe cynique. A ce soir !

Ovide quitta Courbevoie, prit le tramway jusqu'à la barrière, et à la barrière monta dans une voiture qui le conduisit boulevard d'Enfer. Depuis plusieurs années, l'hospice a subi de nombreuses transformations. Mais, malgré ces changements, les traditions administratives s'y sont conservées intactes, et les intéressés sont certains d'y trouver les renseignements dont ils ont besoin, même si pour les obtenir il faut remonter à une date très reculée. Les archives, fort curieuses à plus d'un titre, sont admirablement tenues. Ovide, qui, nous le savons, ne doutait jamais de rien, alla droit au cabinet du directeur. Celui-ci ne lui fit point faire antichambre et s'informa du motif de sa visite.

—Monsieur, répondit Soliveau, je viens vous prier de m'apprendre ce qu'est devenue une petite fille déposée dans cet hospice il y a vingt-et-un ans.

—A quel titre, monsieur, demandez-vous ces renseignements ? Je dois vous prévenir qu'il m'est interdit de vous répondre si vous n'êtes point muni de pièces prouvant que vous avez le droit de m'interroger.

—Cette preuve sera faite à l'instant, monsieur, dit Ovide.

Et, tirant de son portefeuille le procès-verbal portant la signature de l'ex-maire de Joigny, il poursuivit :

—Je viens m'informer d'une enfant déposée ici le 6 avril 1862, ainsi que cela résulte de la déclara-

tion officielle que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux.

Le directeur prit le procès-verbal, et, après l'avoir examiné avec soin, répliqua :

—Je n'ai, monsieur, aucune objection à soulever. Vous agissez évidemment dans la plénitude de votre droit. Je vous dirai donc ce qu'est devenue l'enfant en question. Peut-être est-elle morte. Quoiqu'il en soit, vous serez fixé.

Un garçon de bureau, appelé par un coup de sonnette, s'empressa d'accourir. D'une main ferme et rapide le directeur avait tracé quelques mots sur une feuille de papier. Il tendit cette feuille au garçon de bureau et lui dit :

—Ceci à l'employé des archives, et attendez pour rapporter la réponse.

—Bien, monsieur.

Le garçon sortit et le directeur reprit, en s'adressant à Ovide :

—D'après la date relatée au procès-verbal, l'enfant autrefois déposée est aujourd'hui majeure. A partir du jour de sa majorité nous n'avons conservé sur elle aucun droit, pas même celui de surveillance. Nous ne pourrions donc vous renseigner que jusqu'au jour où la majorité a été atteinte.

—Je comprends cela, monsieur, répliqua Soliveau, mais si la jeune fille vit encore, vos renseignements, même incomplets, me fourniront le moyen de la retrouver.

—Je le crois comme vous.

Quelques minutes s'écoulèrent, puis le garçon de bureau reparut apportant un volumineux registre qu'il plaça sur le bureau devant le directeur. Celui-ci l'ouvrit. Chaque page contenait la copie d'un procès-verbal de dépôt d'enfant. Le directeur chercha la date inscrite sur le procès-verbal de Joigny. Arrivé à cette date, il s'arrêta.

—Voici ce qui vous intéresse, monsieur, dit-il. La petite fille apportée le 6 avril 1862 a été inscrite sous le numéro matricule 9.

Ovide sut maîtriser sa joie. Jacques Garaud n'avait pas été induit en erreur par une ressemblance fortuite. Lucie, l'ouvrière de madame Augustine ; Lucie, la rivale de Mary Harmant ; Lucie, la fiancée de Lucien Labroue, était bien la fille de Jeanne Fortier la condamnée, de Jeanne Fortier, l'évadée de Clermont. Tout ce qu'on pouvait lui apprendre après cela ne l'intéressait plus. Au dos du procès-verbal apporté par le visiteur, le directeur inscrivit le numéro matricule du registre, l'adresse de l'endroit où la jeune fille avait été mise en apprentissage, l'adresse du logement qu'elle occupait lors de sa majorité, quai Bourbon, numéro 9, et il signa.

—Maintenant, monsieur, dit-il ensuite, il y a une formalité à remplir.

—Laquelle ?

—C'est de faire viser ma signature par le directeur de l'Assistance publique.

—Ce qui veut dire, sans doute, que je ne puis emporter cette pièce aujourd'hui, et qu'il faut attendre l'accomplissement de la formalité en question ?

—Oui, monsieur, mais ce retard sera de courte durée. Demain, dans la journée, nous serons en règle.

—Je me présenterai donc demain. A quelle heure, je vous prie ?

—Vers les deux heures.

Ovide salua et sortit. Peu lui importait d'attendre une journée pour avoir en sa possession la preuve authentique que Lucie était la fille de Jeanne Fortier, l'évadée de Clermont. Vingt-quatre heures de plus ou de moins n'avaient pour lui aucune importance. Il savait. C'était le point capital. A cinq heures du soir, Paul Harmant vint le trouver, avenue de Clichy, et il lui fit part de sa découverte.

—Enfin ! s'écria le millionnaire. Nous verrons si Lucien Labroue songe encore à épouser cette fille !

\*.\*

Mary était de plus en plus souffrante. Seule, la surexcitation nerveuse la soutenait. Elle allait, venait, sortait, rentrait, mais elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. A la date indiquée par Etienne Castel, elle avait commencé les séances pour son portrait. Avec une sorte de fièvre elle cherchait des distractions afin de se soustraire le plus possible à la pensée obsédante qui remplissait

son âme, le souvenir de Lucien Labroue, indifférent, sinon dédaigneux. Peine inutile ! Tout ce que Mary tentait pour oublier, ne faisait qu'aviver ses souffrances morales, et, conséquence naturelle et prévue, augmenter ses douleurs physiques.

Paul Harmant, ce misérable chez qui la corde de la paternité vibrait comme chez un honnête homme, éprouvait d'indicibles angoisses en voyant dépérir ainsi son enfant. Il conservait cependant la ferme croyance qu'un mariage avec Lucien triompherait du mal et serait le salut pour elle. Mary éprouvait des alternatives d'espérance et de désespoir, qui la tuaient lentement, mais d'une façon sûre. Son père lui avaient appris le prochain retour de Lucien, et la pauvre enfant, en songeant qu'elle allait le revoir, se rattachait, ou pour mieux dire, se cramponnait à la vie. Il ne restait plus que deux jours à s'écouler avant le moment où le fils de Jules Labroue serait à Paris. Muni de la pièce authentique qu'Ovide Soliveau avait été reprendre à l'hospice des Enfants-Trouvés, Paul Harmant attendait de pied ferme le jeune homme.

Au quai Bourbon, le petit logis du sixième étage était en fête. Lucie avait reçu une dépêche annonçant l'arrivée de son fiancé pour le lendemain soir. Lucien avançait son retour de quelques heures afin de pouvoir dîner avec Lucie et passer auprès d'elle la soirée. L'ouvrière de Mme Augustine ne souffrait presque plus de sa blessure, et, d'ailleurs, la joie achevait la guérison. Maman Lison, la porteuse de pain, partageait cette joie, et de son mieux aidait Lucie à préparer tout pour bien recevoir l'ami absent depuis près d'un mois. Un joli dîner fin, deux bouteilles de vin vieux, du linge éclatant de blancheur, des fleurs sur la table, rien ne manquait au festin de bienvenue. Aussi, les heures de l'attente semblaient-elles presque aussi longues à Lucie qu'à la pauvre Mary.

—Père ! avait demandé celle-ci à Paul Harmant, c'est seulement après-demain matin que tu verras monsieur Lucien ?

—Oui, mon enfant.

—Tu es satisfait de la manière dont il t'a représenté à Bellegarde ?

—Entièrement satisfait.

## XXXI

—Ah ! fit Mary avec une intonation joyeuse.

Le millionnaire poursuivit :

—J'ai reçu ce matin une lettre de mes clients. Ils me témoignent leur contentement et me félicitent de la haute intelligence du directeur de mes travaux.

—Père, veux-tu me faire plaisir ?

—Si je le veux !

—Je serais heureuse de fêter le retour de monsieur Lucien. Prie-le de venir dîner avec nous le jour de son arrivée.

Le désir exprimé par Mary s'accordait mal avec les idées de Paul Harmant. Si le jour même, comme c'était son projet, il portait au jeune homme le coup décisif qui devait l'amener à devenir son associé et son gendre, il comprenait bien qu'après un choc si rude, Lucien, violemment ému, ne pourrait accepter une invitation pour le soir même. Or, comment expliquer à Mary son refus ? Quel prétexte mettre en avant pour éviter à la jeune fille une véritable torture ? Il prit cependant une décision et se dit : Peut-être, quand il aura vu Mary pâle, souffrante, et toujours de plus en plus éprise, fêter son retour, l'entourer de soins et de prévenances, sera-t-il touché de tant d'amour et se décidera-t-il plus vite à rompre un mariage désormais impossible. La conclusion fut qu'il remettrait au lendemain de l'arrivée de Lucien l'entretien sérieux et décisif qu'il voulait avoir avec lui.

—Ton désir sera satisfait, chère mignonne, répondit-il. Je regrette seulement que tu m'en aies parlé.

—Pourquoi donc ?

—Parce que je voulais te faire la surprise d'inviter Lucien sans te l'avoir dit.

—Tu es bon, père ! s'écria la jeune fille en sautant au cou de Jacques Garaud et en l'embrassant.

Enfin arriva le jour si impatientement attendu. Mais, ainsi que nous venons de l'expliquer, Lucien ayant avancé de douze heures son départ de Bellegarde, Paul Harmant ne l'attendait que le lendemain matin, tandis qu'il arrivait à Paris le soir. En

descendant du chemin de fer, il courut au quai Bourbon. Les deux fiancés, les yeux pleins de douces larmes, tombèrent dans les bras l'un de l'autre avec une émotion attendrie, puis maman Lison reçut une accolade amicale. La digne femme avait, elle aussi, de grosses larmes dans ses yeux. Il lui semblait presque retrouver un fils. Ensuite, d'un côté comme de l'autre les questions se succédèrent. Lucie, dans ses lettres, ayant tenu son futur mari au courant de la situation et raconté l'attentat dont elle venait d'être victime, mais elle avait gardé le silence au sujet de la démarche récente faite auprès d'elle par le juge d'instruction et le chef de la sûreté. Convaincue que les magistrats s'égarèrent absolument, il lui paraissait au moins inutile d'inquiéter le jeune homme.

(La suite au prochain numéro.)

## UN PAPILLON ET UNE FLEUR

**P**OURQUOI donc, fleur charmante, ne voles-tu comme moi dans l'espace ?

—C'est que mon sort et le tien, gentil voyageur, sont tout différents.

—Eh ! partage le, ce sort agréable, puis ensemble nous cheminerons, qui t'empêche ? Quand je te vois de loin, je te prends pour un de mes semblables, et c'est souvent cette erreur qui m'attire sur ton brillant calice. Tes couleurs égalent les miennes ; tu es svelte et élancée comme l'oiseau ; tes pétales sont des ailes ; tu dédaignes la terre qui n'est pas faite pour toi ; élevée au-dessus d'elle, tu te balances dans les airs en regardant le ciel : romps ta chaîne, pauvre esclave, et fuyons ensemble au gré de nos caprices. Ah ! si tu connaissais les charmes d'une vie d'aventures ?

—Avant de suivre ton conseil, dis-moi, as-tu une mère ?

—Une mère ? Pourquoi cette question ?

—Je vais te le dire bientôt, réponds-moi.

—La réponse que tu me demandes n'est pas chose aisée ; rien de plus mystérieux que ma naissance. Non, je n'ai pas de mère ; je ne l'ai jamais connue. On m'a dit qu'elle s'appelait chenille, qu'elle n'était pas belle, qu'au lieu de voltiger comme moi, elle se traînait lentement, d'une manière fort disgracieuse, sur les feuilles dont elle faisait sa grossière pâture, et que, s'enveloppant un jour dans une espèce de coque filandreuse, elle disparut au moment même où je m'élançai radieux dans les airs. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre de ma naissance ; mais, encore une fois, pourquoi tiens-tu tant à savoir si j'ai une mère ?

—Ah ! papillon volage, c'est que j'en ai une, moi ; la vois-tu ? Vois-tu cette tige qui me porte triomphante au milieu de sa verte feuillée ? C'est une mère : pauvre mère ! Je la connais, je l'aime, je lui suis étroitement unie, elle partage avec moi sa nourriture quotidienne ; elle m'a donné tout ce que je possède : fraîcheur, élégance, parfum, brillant coloris, je dois tout à ma mère, et tu veux que je la quitte !... Va, va, pauvre orphelin, poursuis ta course vagabonde à travers les jardins et les champs ; je comprends une vie errante et capricieuse quand on n'a plus de mère, mais quand on en a une et qu'elle s'épuise pour nourrir son enfant qu'elle aime comme elle-même, crois-moi, la quitter serait un crime, lui rester attaché est un besoin du cœur.

Et le papillon, ne comprenant rien à cette morale sentencieuse, s'envole comme un insensé, joyeux de ne pas connaître le sentiment de l'amour filial.

L'amour filial ! quelle ineffable tendresse exprime ces deux mots. Une tendre mère et un bon fils, où trouver sur la terre une société plus pure et plus délicieuse !

Affliger une mère, quel crime ! La consoler dans ses peines, l'assister dans ses besoins, payer sa tendresse par une reconnaissance sans bornes et l'aimer plus que jamais dans ses vieux jours, quelle source de bénédictions pour un fils ! et quelle récompense Dieu lui réserve, puisque c'est lui qui nous a dit : " Honorer sa mère, c'est amasser un immense trésor."

La gloire est un deuil éclatant de bonheur. — M<sup>me</sup> DE STAEL.

## MAMAN N'EST PLUS !

Deux chérubins, près d'un rosier,  
Font des gerbes de roses blanches ;  
L'un gai, vrai linot dans les branches,  
L'autre triste, prêt à pleurer ;  
L'un cueille des fleurs pour sa mère,  
Effeillant au loin les mugnets,  
L'autre pour une tombe chère  
Reposant sous un noir cyprès.

" Petit, dit le riant lutin,  
Pourquoi cette perle sur l'herbe,  
Cette larme effleurant ta gerbe  
En s'épanchant d'un œil matin ;  
As-tu perdu dans la vallée  
Tes billes pourpres, ton ballon,  
Ton arc à la flèche étoilée,  
Une orange, un menu bonbon ?

" L'oiseau-mouche te fait-il peur ;  
Il est si gracieux, si frêle,  
En sa parure où s'entremêle  
Le vert tendre, le bleu rêveur ;  
Craindrais-tu son aile lustrée ?"  
Et l'enfant blond sur le talus,  
Versant une larme azurée,  
Lui répondit : " Maman n'est plus ! "

CHS M. DUCHARME.

## L'ABONDANCE SANS BONHEUR OU LE BONHEUR SANS ABONDANCE

**Q**UE chois-tu, amie, entre ces deux états qui te demandent et te regardent avec envie ? L'un te promet les avantages d'un luxe sans égal, qui aura pour but d'éteindre en toi les derniers souvenirs d'un amour sincère.

La lutte sera grande ; mais les éblouissements de tous genres disparaissant successivement, tu verras subsister *les derniers souvenirs* pour te faire regretter ce qu'ils te rappelleront.

\* \* \*

L'autre état t'accordera les douceurs d'une intimité franche, d'un dévouement sans limite de la part du véritable compagnon de ta vie, si tu comprends bien celle-ci pour l'adopter.

Le plus simple gâteau est si bon à partager entre deux mains, que l'amour seul à unies, sur-tout lorsqu'il n'y a pas misère, mais bien-être.

A. M. D. G.

## PRIMES DU MOIS D'OCTOBRE

## LISTE DES RÉCLAMANTS DU DERNIER TIRAGE

**Montréal.** — Dlle Clara Lefavre, 183, rue St-Constant ; Mécloer Ouellette, 19, rue Labelle ; Frank F Rolland (\$50.00), 660, rue Sherbrooke ; H. Fleming, 152, rue St-Jacques ; Charles Thibaudeau, 230, rue Lafontaine ; Antoine Schwartz, 232, rue Aqueduc ; Dame Damissat, 426½, rue Mignonne ; Joseph Guibault (\$10.00), 80½, rue Lagauchetière ; Jas. C. Twzo, 117, rue St-Paul ; A. Dépatie, 518, rue Ste-Catherine ; Dame veuve Aurélie Lamarche, 268, rue Jacques-Cartier ; Chs Dépatie, 284, rue St-Dominique ; Alfred McCaughan, 221, rue Hypolite ; Albert Valois, 31, rue Houle ; Arthur Gravel, 229, rue St-Hypolite ; Alphonse Ducharme, 16, rue Cathédrale ; Honoré Riendeau, 777, rue St-Jacques ; Dlle Albina Charlebois, 186, rue Murray ; W. Lemieux, 212, rue Saint-Denis ; Dame Verdon, 28, rue Eléonore ; George Ouellette, 2158, rue Notre-Dame ; Olivier Daoust, 32, rue St-Justin ; Dlle Obéline Deschamps, 314, rue Craig ; A. Lanthier, 30, Avenue Forgue ; Hy. du Laz, 408, rue St-Denis.

**Québec.** — Dolphis Coté, teneur de livres ; Joseph Savard (de Robitaille & Savard), St-Sauveur ; Dlle Léa Gagnon, 11, rue St-Philippe.

**Cap Rouge (Québec).** — M. l'abbé Provencher.

**Sherbrooke.** — L. S. Fournier.

**Lambton.** — Dr Ls Labrecque.

**Ste-Cunégonde.** — H. Dufault, 1003, rue St-Joseph ; Alexandre Phaneuf, 1194, rue St-Jacques ; J. B. Mainville, 855, rue St-Joseph ; Dame H. Durocher, 703, rue Albert.

**Ville St-Henri.** — Mlle Georgiana Robillard (2 primes), 251, rue St-Henri.

**Hull, P. Q.** — J. T. Madore (\$4.00).

**Hochelaga.** — Dame A. Cusson.

**Ville St-Fran-Baptiste.** — Elzéar L'Espérance, 137, rue St-Laurent.



Le costume national.

Une marchande d'eau.

Une dame.

Une paysanne.

L'INSURRECTION ROUMÉLIOTE.



LES REMÈDES DE GEO. TUCKER, le guérisseur sauvage, No 86, rue Saint-Laurent Montréal, sont vendus seulement dans les pharmacies et épiceries. Demandez le "Sirop Botanique de Tucker, "Arrapaho" ou "Baume de Montagnes Vertes," Poudres Indiennes de Tucker pour les Vers, les Emplâtres de la Montagne Verte. Envoyez vos ordres au No 86, rue St-Laurent. Il y a aucun colporteur d'autorisé à vendre pour moi sur les marchés ou de porte en porte.

Exigez que le portrait du guérisseur sauvage et le nom de la compagnie des Montagnes Vertes soient sur chaque bouteille ou boîte que vous achèterez.

ETABLISSEMENT DE 1RE CLASSE

LEFRANCOIS FRERES,

314, Rue Ste-Catherine,

MONTREAL

Assortiment complet et choisi de fourrures de toutes sortes. Ordres exécutés à court délai.

EAU MINERALE DE SAINT-LEON

Si vous souffrez d'indigestion, buvez l'EAU DE SAINT-LEON après chaque repas, et à jeun pour la constipation. En buvant cette eau merveilleuse vous guérez la Picole et autres maladies contagieuses.

E. MASSICOTTE & FRERE, Seuls agents pour Montréal, 217, rue St-Elizabeth.

(Téléphone No. 810 A.)

IMPORTANT

C'est avec beaucoup de plaisir que j'annonce au public que j'ai été guérie d'une maladie que les médecins supposaient être un cancer ou une tumeur dans les organes génitaux, par Geo. Tucker, le guérisseur sauvage, No 86, rue Saint-Laurent. Les médecins désespéraient de moi quand je me suis adressée à lui, et une semaine après j'étais sauvée d'une mort que l'on considérait comme certaine. Je ne pourrais le recommander trop chaleureusement aux personnes qui souffrent et au public en général. Madame HENRI SUPRENTANT, No 104, rue St-Martin, Montréal.

La Cie de Lithographie et d'Imprimerie

GEBHARDT-BERTHIAUME,

No 80, Rue St-Gabriel, Montréal

Impressions de toutes sortes en lithographie et en typographie exécutées avec soin sous le plus court délai.

Pancartes, Cartes d'affaires, Programmes, Lettres Funéraires, Circulaires, Affiches, etc. Factums imprimés promptement et à bas prix.

TOUJOURS EN MAINS:

Blancs pour avocats, notaires et pour les municipalités. Etiquettes pour épiciers, droguistes, etc.

DR JOSEPH NOLIN,

Elève du Collège Dentaire de Philadelphie,

CHIRURGIEN - DENTISTE,

148, RUE BLEURY, EN FACE DU GÉSUS, 148

Heures de Bureau : de 9 à 5.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-proprieétaires. Bureau: rue Saint-Gabriel, No. 80, Montréal.

PRIMES MENSUELLES

DU

MONDE ILLUSTRÉ

1re Prime	-	-	\$50
2me	"	-	25
3me	"	-	15
4me	"	-	10
5me	"	-	5
6me	"	-	4
7me	"	-	3
8me	"	-	2
86 Primes, a \$1	-	-	86

94 Primes \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

SOUVENIR

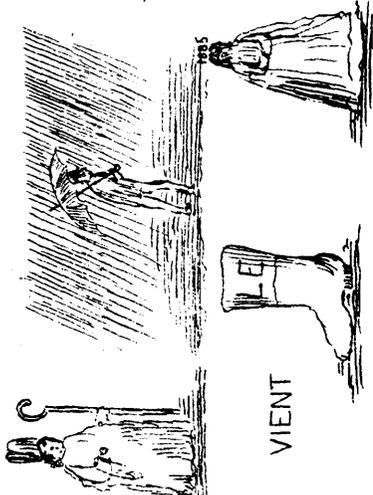
Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meilleurs souvenirs de famille que le portrait de nos chers défunts. C'est une seconde mémoire du cœur que l'on met sous les yeux de nos parents et amis. Nous leur présentons donc aujourd'hui un artiste de grand talent,

MONSIEUR HENRI LARIN,

NO. 18, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

Imprimerie et Lithographie GEBHARDT-BERTHIAUME, 28 et 30, rue St-Gabriel

RÉBUS.



VIENT

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

J'ai soupé et couché entre deux îles, sur eau et sous bois, dans un carré d'orangers

CARTES A JOUER

Les propriétaires du Monde Illustré peuvent fournir aux familles et au commerce en général de

JOLIES CARTES A JOUER

aux prix modiques suivants :

1ere qualité.	2me qualité.
La grosse..... \$11.00	\$8.00
La moyenne..... 1.00	0.80
La fine..... 0.15	0.10

Les commandes de la ville et de la campagne exécutées avec diligence. Conditions : comptant.

BERTHIAUME & SABOURIN, 30, rue St-Gabriel, Montréal.

VICTOR ROY

ARCHITECTE,

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Howell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for it IN NEW YORK.